

CIRCULAIRE N° 45 / 2025 – 5 septembre 2025

Objet : APPEL À COTISATION 2025 – MISE À JOUR FICHER UNION

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues

APPEL À COTISATION 2025

Nous attendons des versements complémentaires pour l'année 2025 et les règlements afférents. Pour rappel le deuxième versement des cotisations des Unions était fixé au 30 juin 2025.

TIMBRES 2026

La Fédération enverra des timbres d'adhésion 2026 aux Unions qui le souhaitent. **Chaque Union devra demander des timbres pour les recevoir.** Sera envoyé un nombre de timbres 2026, égal au nombre des cotisations 2025 reçues au jour de la demande.

MISE À JOUR FICHER UNION

Compte tenu de l'actualité nationale, le planning de la revue N°284 « Le Délégué » a été modifié en conséquence.

Il faut impérativement que ce fichier soit mis à jour avant le 1er octobre 2025.

Seuls les adhérents 2025 doivent être inscrits sur ce fichier ; si ce fichier excède le nombre d'adhérents cotisant, une facture sera adressée à l'Union pour les cotisations non versées.

La prochaine revue « Le Délégué » paraîtra en octobre 2025.

Amitiés laïques et fédérales.

La Fédération des DDEN

P.J : - bordereau de cotisation 2025

- RIB BNP Paribas Fédération des DDEN *(indiquez le nom de l'Union qui verse des cotisations)*